

Sur le territoire du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre

Sur le Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre (BARVAL), l'Europe soutient et accompagne de nombreux projets à travers l'attribution de fonds européens répartis sur les 17 communes de la COBAS, de la COBAN et de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre.

Depuis 2009, plus de 220 projets locaux ont été soutenus par l'Europe

12 millions d'€ d'investissement

> 4,6 millions d'€ des fonds européens



**UNE NOUVELLE
ENVELOPPE
FINANCIÈRE DE PRÈS
DE 4,8 M€ DE FONDS
EUROPÉENS A ÉTÉ
RÉCEMMENT ATTRIBUÉE
POUR 7 ANS AUTOUR DE
4 THÉMATIQUES :**



DÉVELOPPER UN MODÈLE ÉCONOMIQUE ÉQUILIBRÉ ET PLUS RÉSILIENT

> Créer des commerces de proximité, des lieux hybrides et développer l'offre de formation sur le territoire.

Exemples concrets :

- **1^{er} espace de coworking du Val de l'Eyre** : ouvert en novembre 2013, l'Espace 21 est le 1^{er} espace de coworking à avoir vu le jour sur le territoire.
Subvention  : **188 608 €**
- **Nouveau siège de l'agence de développement économique du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre (BA2E) en 2022.**
Subvention  : **270 000 €**

L'Europe c'est une aide pour les jeunes

• ERASMUS

Depuis 35 ans, l'Europe offre la possibilité d'étudier, de se former, d'acquérir une expérience professionnelle ou de faire du bénévolat à l'étranger.

• ALMA

Ce programme offre aux jeunes Européens une nouvelle opportunité, de mobilité transfrontalière. Les jeunes qui ne travaillent pas et ne suivent pas un programme d'études ou de formation bénéficient d'un stage accompagné d'un service de mentorat, pendant une période de 2 à 6 mois dans un pays de l'UE.

• LA GARANTIE EUROPÉENNE POUR L'ENFANCE :

Elle se traduit par l'accès gratuit pour les enfants les plus défavorisés à des services d'éducation et d'accueil de la petite enfance, à l'enseignement et aux activités scolaires, à un repas sain au moins une fois par jour à l'école et aux soins de santé.

• LA GARANTIE JEUNES :

Cette aide financière s'adresse aux jeunes sans emploi, qui ne sont ni étudiants ni en formation, et dont les ressources ne dépassent pas le plafond du revenu de solidarité active (RSA).



L'Europe, c'est un soutien concret face aux urgences mondiales

• **Crise COVID de 2020** : soutien au rapatriement des citoyens, soutien économique aux États membres et aux entreprises, fourniture d'équipements médicaux, de vaccins, de traitements...

• **Guerre en Ukraine depuis février 2022** : l'Union européenne a adopté douze séries de sanctions historiques, afin de mener à la désescalade et obtenir le retrait des forces russes. La dernière sanction de l'année 2023 comprend notamment de nouvelles interdictions d'importation et d'exportation, et des mesures visant à lutter contre le contournement du plafond des prix du pétrole.



POLE D'ÉCHANGES MULTIMODAUX DE MARCHEPRIME



INCUBATEUR PNMB

2 ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

> Accompagner la mobilité durable sur le Val de l'Eyre et permettre de développer la résilience alimentaire du territoire.

Exemples concrets :

• **Aménagement des pôles d'échanges multimodaux*** de Biganos et de Marcheprime en 2018.

Subvention  : 458 638 €

• Depuis 2021, mise en place du dispositif MOBI pour une meilleure information de l'offre de mobilité du territoire (train, bus, vélo, marche, bateau...) disponible sur le site www.mobibarval.fr et sur un plan disponible dans les mairies et offices de tourisme.

Subvention  : 77 750 €

• Depuis 2016, l'association INSERCYCLES collecte des vélos en fin de vie, les trie, puis les remet en état tout en stockant les pièces détachées.

Subvention  : 40 023,03 €



BALISAGE DU CIRCUIT DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE

3 ADAPTER LA DYNAMIQUE D'ACCUEIL POUR GARANTIR LA COHÉSION TERRITORIALE

> Renforcer l'offre de santé, les équipements en faveur de l'enfance et de la jeunesse ainsi que l'offre culturelle et et valoriser le patrimoine.

Exemple concret :

• En 2010, balisage du circuit vélo Saint-Jacques-de-Compostelle d'Audenge à Biganos.

Subvention  : 2 412 €

4 ÉCONOMIE BLEUE DURABLE

> Renforcer l'identité maritime du territoire avec les filières pêche et ostréicole et accompagner la transition des filières maritimes.

Exemples concrets :

• **Soutien de la filière ostréicole par le FEAMPA pour :**

- le nettoyage des friches ostréicoles.

Subvention  : 5,4 M€

- la modernisation des installations ostréicoles par exemple via l'achat de bateaux de pêche

- l'accompagnement des éleveurs du Bassin d'Arcachon dans le cadre du second pilier de la Politique Agricole Commune (PAC).

• **Soutien des projets du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon.** Un exemple : le suivi de la reproduction des seiches, espèce emblématique locale. 40% du projet a été financé par l'Europe avec l'achat de l'incubateur à œufs de seiche.

Subvention  : 25 270 €

* Lieux dans lesquels un voyageur passe facilement d'un mode de transport à un autre.